

Alain Zenner porte l'idée d'un «plan B» dans le dossier Brink's

Interrogé par la brigade financière pendant six heures, l'avocat estime que le groupe Brink's n'échappera pas à des poursuites.

INTERVIEW Nicolas Keszei

A lors que G4S a annoncé hier la reprise du portefeuille de clients de Brink's, Alain Zenner, qui fut, avec Gérard Delvaux, un des deux administrateurs provisoires de Brink's, ne semble pas prêt à rendre les armes. Dans ses cartons, il garde un projet de relance d'activités passant par Bruxelles et la Wallonie. A terme, et avec toute la prudence qui s'impose, il pourrait permettre à une centaine de personnes de retrouver du travail. Des rencontres avec diverses instances publiques devraient avoir lieu dans les prochains jours.

Pensez-vous qu'il y ait encore de l'espoir?

► **Alain Zenner:** Le marché du transport sécurisé de fonds ne restera pas longtemps monopolistique. Vous imaginez les risques? Plus de concurrence, tant sur la hauteur des prix que sur la qualité du service! Bonjour les dégâts. Il faudra également compter avec l'absence d'alternative. Dorénavant, tout arrêt d'activités aura des conséquences irréparables sur

l'alimentation des distributeurs de billets et sur le paiement des pensions. Les banques, les grands magasins et bpost risqueront à tout moment d'être pris en otage.

Vous n'avez pas dit votre dernier mot?

► Une telle situation monopolistique ne peut être que temporaire. Tôt ou tard, un autre opérateur se manifestera.

Vous avez vous-même concocté un projet?

► Avec Gérard Delvaux, nous avons demandé au management belge de Brink's d'étudier la faisabilité d'un projet. Ils ont esquissé une base à Laeken (Bruxelles) avec une base d'opération à Mons, dans le bâtiment de la Banque Nationale, pour gérer les flux monétaires et, de la sorte, éviter les risques liés au transport. Le projet est conçu, mais il faut encore un repreneur ou un porteur pour le faire exister.

Brink's Belgium aurait-elle pu recourir à la procédure de réorganisation judiciaire?

► Les circonstances étaient différentes. La majorité des réorganisations se fait hors des murs du Palais de justice. Tous les jours, des entreprises s'adaptent à leur environnement et se restructu-



Avec Brink's, Alain Zenner n'a pas dit son dernier mot.

© Emy Elleboog

rent pour rester performantes. Au lieu d'accumuler des pertes, Brink's aurait pu prendre sa filiale belge à bras-le-corps plus tôt, sans attendre la perte de Dexia, ce qui a mis le feu aux poudres.

Un plan de redressement conçu par des praticiens chevronnés aurait pu mener aux résultats sou-

haités par Brink's à un prix moindre que ce que lui coûtera la faillite si elle ne confirme pas rapidement son offre de transaction à 7,5 millions d'euros en échange de l'arrêt des actions judiciaires entreprises à son égard.

Où en est-on par rapport à ces

7,5 millions?

► Christian Van Buggenhout (l'avocat de Brink's, NDLR) a confirmé oralement que Brink's verserait ces 7,5 millions, même en cas de faillite. Il devait confirmer cela par écrit, il ne l'a pas fait. C'est maintenant au tour des curateurs de faire pression.

À l'époque, le parquet de Bruxelles avait ouvert une enquête pour abus de biens sociaux. Pensez-vous qu'il y aura des poursuites pénales?

► Il ne m'appartient pas de décider. Mon sentiment est que le groupe Brink's et les administrateurs de Brink's Belgique n'échapperont pas à des poursuites. J'ai moi-même été interrogé la semaine dernière pendant six heures par la brigade financière de la Police judiciaire fédérale. Ces hommes connaissent leurs dossiers et ont posé les bonnes questions.

Je ne voudrais pas être dans les souliers des collaborateurs de Brink's qui vont être questionnés.

Avez-vous été gêné par la crise politique?

► Le problème avec ce pays est qu'il n'y a plus d'autorité, qu'il n'y a plus d'État. Dans le dossier Brink's, j'ai eu l'impression de ne pas avoir d'interlocuteur.

Il est nécessaire de restaurer l'autorité et d'avoir des gens qui peuvent prendre des responsabilités en ayant une vision à terme. Dans la constellation actuelle, il est difficile de faire bouger les choses. Un État sans gouvernement, c'est un État sans autorité. Il ne suffit pas de faire un budget, il faut que le pays soit dirigé. ■

G4S prend la main

► Il fallait s'y attendre. Dans la foulée de la faillite de Brink's, son seul et unique concurrent, le groupe G4S, fait son marché.

Selon nos informations, confirmées par G4S, les banques ING, BNP Paribas Fortis, ainsi que le groupe Delhaize ont signé à 100 % avec G4S. Bpost, qui, dit-on, se tâte encore, devrait bientôt en faire autant.

Si on se rapproche plus encore du monopole, cette annonce devrait rassurer les anciens de Brink's. En effet, G4S, qui pourrait investir plus de 10 millions d'euros dans l'aventure, devrait engager entre 150 à 200 travailleurs, a priori, des convoyeurs précédemment employés par Brink's.

En tout état de cause, G4S a assuré qu'elle ferait «tout ce qui est possible pour répondre à la demande de services supplémentaires de manière professionnelle et rapide dès qu'un accord sera obtenu».

Dans le même temps, la curatelle, emmenée par les avocats Wim Heethem et Ysabelle Ensch, continue son office.

À première vue, des discussions actives sont menées avec différentes parties. ■NK/BB